

PROCES VERBAL DE COMITE DIRECTEUR FFCC 2025 – N°2	
DATE DU CD	Jeudi 20 février à 18h30
EMETTEUR	Mr Le Président / Eric MAURAS
REDACTEUR	Madame la Secrétaire FFCC / Laurie MERMIER-BILLET
DESTINATAIRES	Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur
Membres présents : 27	<p>Éric MAURAS - Joël DIJON - Patrick LAURENT – Laurie MERMIER-BILLET – Céline BLAZY – Benjamin BLANC - Nicolas TRIOL - Laura CAVALLINI – Laurent ESTEVE – Mouloud EL BERRAK - Monique GIMENEZ - Mathieu LAPIERE - Cathy BLANCHARD – Dr Alain CYR - Adeline RACHTAN - Joëlle BRUGUIERE - Patrick GARCIA – Axelle SENÉ - Loly LUCAS - Naïs SABATIER - Serge DELESTY - Marie José QUEREL – Christel BESSER – Chantal BOURELLY – Aude RAYNAUD – Alain FOUCHARAN – Inès HUGON</p> <p>Invités sans droit de vote : Adil BENAFITOU – gestionnaire calendrier compétition (absent) Gérald RADOSALVJEVIC – manager sportif fédéral Alexis CHABRIOL – comité directeur de la jeunesse (excusé) Elycia CALVET - comité directeur de la jeunesse</p>
Membres absents et représentés : 1	Nicolas MANCHON (procuration donnée)
Membres absents non représentés : 5	Hédi CHEBAIKI – Vincent MARIGNAN – Vincent RIBERA (excusé) – Valérie THER (excusée) – Youssef ZEKRAOUI
Quorum pour délibérer	Plus d'1/3 des membres présents. Quorum conforme pour délibérer.

Le Président Eric MAURAS ouvre la séance à 18h43.

DELIBERATIONS ET DECISIONS

	Quorum
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Eric MAURAS
Proposition de Délibération	<p>Le Comité directeur est composé de 33 membres élus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 27 membres présents ▪ 1 membres absents et représentés (procurations) ▪ 5 membres absents non représentés <p>Le Quorum pour délibérer est atteint (minimum 12), le Comité Directeur peut donc dérouler l'ordre du jour et délibérer.</p> <p><u>Article 13 des Statuts FFCC.</u></p> <p>Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés ; la voix du Président étant prépondérante en cas d'égalité de voix Le Comité Directeur peut valablement délibérer sur les points soumis à l'ordre du jour</p>

Sujet N°1	Approbation du PV du 27 janvier 2025
Proposition à l'initiative de	Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET

Proposition de délibération	La Secrétaire Générale Laurie MERMIER-BILLET propose de délibérer sur le PV du Comité Directeur du 27 janvier 2025 (envoyé par mail dans la convocation).
Délibération	CONTRE : 0
	ABSTENTION : 1
	POUR : 27
Décision	Le P.V du Comité Directeur du 27 janvier 2025 est : Approuvé à la majorité
Actions à mettre en place	Publication site FFCC
Délais de mise en place	Immédiat
Qui contribue	Président FFCC Eric MAURAS/ Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET/ Salariée FFCC Karine ROUX
Comment on communique	Publication site FFCC

Sujet N°2	Présentation du projet du bilan financier FFCC 2024
Proposition à l'initiative de	Trésorière FFCC Inès HUGON
Proposition de délibération	<u>Bilan Financier FFCC – 2024 projeté sur écran</u>
	La Trésorière FFCC Inès HUGON présente le Projet de Bilan Financier FFCC 2024 qui sera présenté lors de l'AG.
Délibération	CONTRE : 0
	ABSTENTION : 0
	POUR : 28
Décision	Le bilan financier 2024 est : Approuvé à l'unanimité
Actions à mettre en place	Approbation lors de l'Assemblée Générale le 9 Mars 2025 à Mouriès
Délais de mise en place	Semaine 10 (9 mars)
Qui contribue	Président FFCC Eric MAURAS/ Trésorière FFCC Inès HUGON
Comment on communique	Information aux licenciés + Site FFCC

Sujet N°3	Présentation du projet de budget prévisionnel 2025
Proposition à l'initiative de	Trésorière FFCC Inès HUGON
Proposition de délibération	<u>Prévisionnel Budgétaire FFCC – 2025 projeté sur écran</u>
	Le bilan prévisionnel est envisagé à l'équilibre, malgré des coupes au niveau des subventions (départementales et régionales). L'équilibre est trouvé notamment grâce à nos produits propres (réalité virtuelle, animations dans les CT et municipalités, vente de BD... etc) et la réduction de certains postes, comme celui concernant des prestataires extérieurs (avocats). Le bilan prévisionnel est donc envisagé à l'équilibre.
Délibération	CONTRE : 0
	ABSTENTION : 0
	POUR : 28
Décision	Le budget prévisionnel 2025 est : Approuvé à l'unanimité
Actions à mettre en place	Approbation lors de l'Assemblée Générale le 9 Mars 2025 à Mouriès
Délais de mise en place	Semaine 10 (9 mars)
Qui contribue	Président FFCC Eric MAURAS/ Trésorière FFCC Inès HUGON
Comment on communique	Information aux licenciés + Site FFCC

Sujet N°4	Approbation de l'ordre du jour et organisation du Congrès du 9 mars 2025
Proposition à l'initiative de	Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET
Proposition de délibération	<u>Ordre du jour de l'Assemblée Générale – projeté sur écran</u>
	8h15 : Accueil des licenciés et émargements des feuilles de présence 9h : Ouverture du Congrès par Monsieur le Président de la FFCC <ul style="list-style-type: none"> • Allocutions des personnalités • Bilan Activités 2024 – Approbation • Bilan Moral 2024 • Présentation par le Pôle Transmission de la FFCC saison 2024 et Projets à venir - Approbation • Présentation Bilan financier 2024 et intervention du Commissaire aux comptes - Approbation • Présentation du Budget Prévisionnel FFCC 2025 – Approbation • Présentation du Bilan médical par les Docteurs CYR et AUBAT

	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention de Sébastien ATTIAS, Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône • Remise des tenues vestimentaires aux stagiaires • Remise du mérite fédéral • Discours de clôture du Président <p>La Secrétaire Générale a reçu une demande de Valérie THER pour intervenir au sujet de la commission formation (10'). Le comité propose de faire intervenir Valérie THER avant la remise des tenues vestimentaires aux stagiaires, afin d'assurer une transition.</p>
Délibération	CONTRE : 0
	ABSTENTION : 0
	POUR : 28
Décision	L'ordre du jour du congrès FFCC 2025 est : Approuvé à l'unanimité
Actions à mettre en place	Convocation + protocole à préparer
Délais de mise en place	Immédiat
Qui contribue	Président FFCC Eric MAURAS/ Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET/ Salarisée FFCC Karine ROUX
Comment on communique	Invitations protocolaires + site FFCC + Facebook

Sujet N°5	Approbation de la charte des écoles de raseurs
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Eric MAURAS
Proposition de délibération	<p>Suite à la réunion qui s'est tenue mardi 18 février à 21h dans les locaux de la FFCC, la Secrétaire Générale propose d'attendre le retour des écoles de raseurs concernant les modifications proposées avant de faire voter la charte. La charte sera donc votée lors du prochain comité directeur au mois de mars.</p> <p>Gérald RADOSALVJEVIC fait un retour sur la réunion ainsi que sur les modifications proposées par les parties prenantes.</p>
Délibération	Pas de délibération
Décision	Pas de décision
Action à mettre en place	Pas d'action
Délais de mise en place	Prochain comité directeur
Qui contribue	Président FFCC Eric MAURAS
Comment on communique	Pas de communication

Sujet N°6	Echanges sur sujets divers
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Eric MAURAS
Proposition de délibération	<p>- <u>Intervention de Patrick GARCIA :</u> Patrick GARCIA évoque la réunion avec le préfet du Gard à laquelle, en tant qu' élu, il a assisté. Cette réunion concernait les assurances, plus particulièrement Groupama qui, fin 2025, cesserait tout contrat concernant la bouvine, comités des fêtes, clubs taurins, manadiers de course et de spectacles de rues. Beaucoup de manadiers se retrouveraient dans l'embarras. Le préfet du Gard prend les choses en main et rencontre les assureurs pour tenter de trouver des solutions. Patrick GARCIA alerte aussi sur certaines positions de deux responsables de la DDPP qui souhaiteraient que lors des périodes de canicules les courses n'aient pas lieu. Il rappelle que dans le memento paru en 2019, un point concerne le barriérage de rue. Il a demandé à ce que ce point soit enlevé.</p> <p>- <u>Intervention d'Alain FOUCARAN :</u> De nouveau à la tête de la commission communication, Alain FOUCARAN lance un appel à candidatures pour inciter les membres du comité directeur à rejoindre son équipe.</p> <p>- <u>Intervention de Serge DELESTY :</u> Suite à l'appel à candidature pour l'organisation congrès, le maire de Graveson a exprimé à Serge DELESTY son interrogation concernant la capacité minimale dont les arènes doivent disposer afin de postuler pour l'organisation du congrès, à savoir 1 000 places assises.</p>
Patrick GARCIA	
Pas de décision	Ces sujets sont présentés à titre d'information et n'appellent pas au vote des élu(es) du comité directeur.
Qui contribue	RAS
Comment on communique	RAS

Le Président Eric MAURAS clôt la séance à 19h37.
La Secrétaire Générale FFCC

Laurie MERMIER-BILLET



PROJET